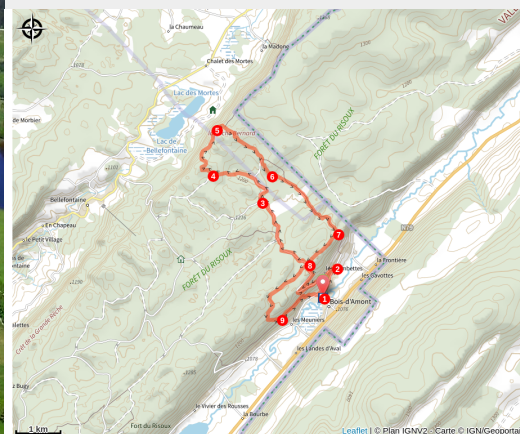


Tour de la Roche Bernard - 25R

CC de la Station des Rousses-Haut Jura - Bois-d'Amont



Belvédère de la Roche Bernard (© Jack Carrot/Jura Tourisme)



Ce tour sportif vous permettra de parcourir la forêt du Risoux et d'apprécier depuis la Roche Bernard une vue remarquable sur le lac des Morts et le lac de Bellefontaine.

Suivre le balisage n°25 rouge

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h

Longueur : 17.1 km

Dénivelé positif : 524 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

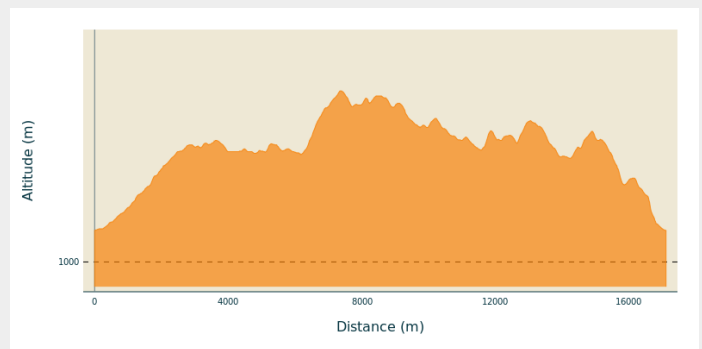
Départ : Bois-d'Amont

Arrivée : Bois-d'Amont

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Bois-d'Amont
2. Bellefontaine

Profil altimétrique

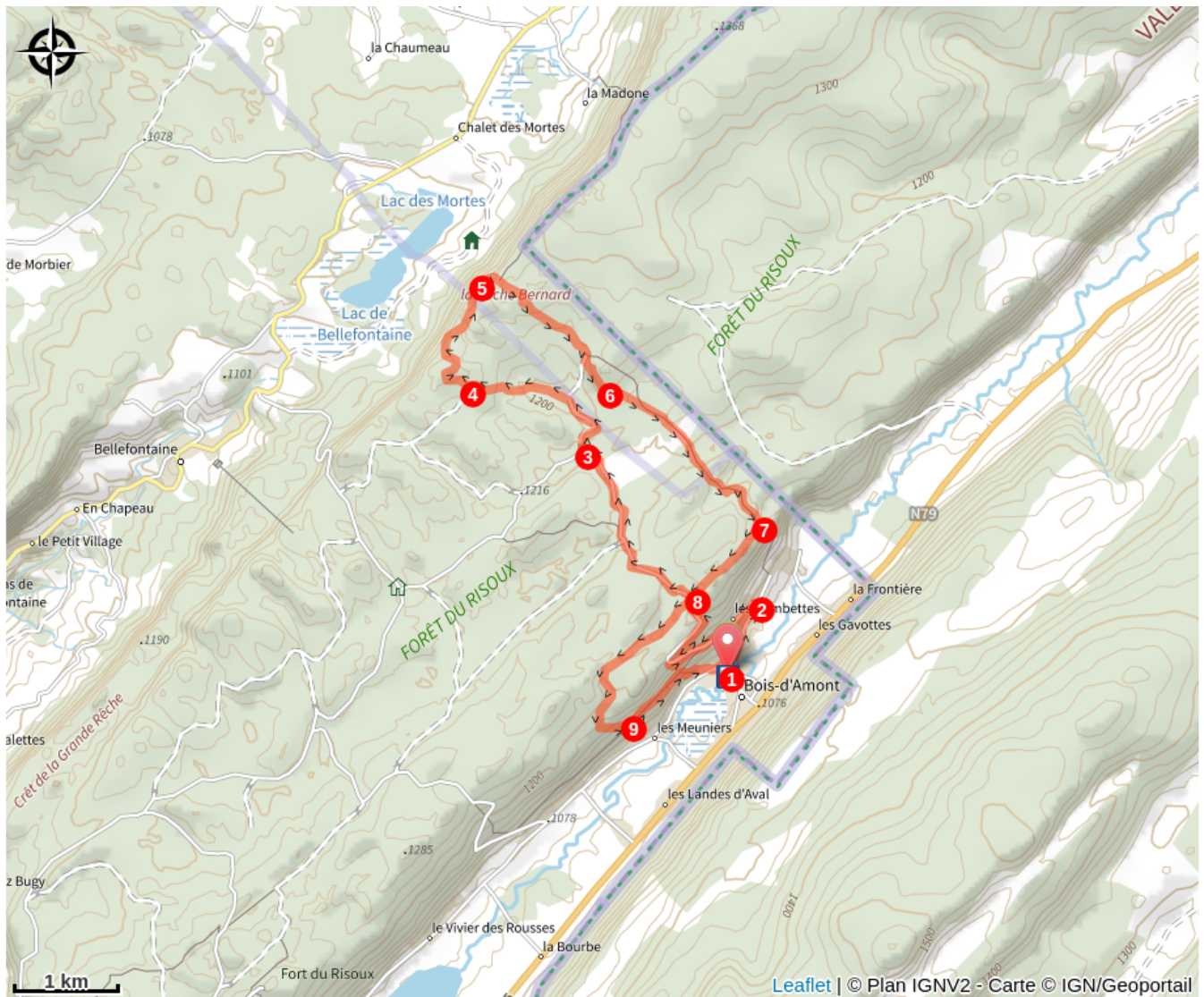


Altitude min 1056 m Altitude max 1304 m

1. **0 km** - Dos à l'Office de tourisme de Bois d'Amont (carrefour « **BOIS D'AMONT OT** »), suivez la route à gauche puis au carrefour bifurquez à droite en direction de la Forêt du Risoux.
2. **1 km** - Au carrefour des **Combettes**, suivez à gauche la route qui monte sur les contreforts du Risoux. Au sommet, vous débouchez sur le parking de la **PORTE DES COMBETTES**, un départ de ski nordique. Continuez la route forestière de Chaux Sèche en passant successivement le **Carrefour de Prodhon**, le **Carrefour des Coqs** et le **Plan de la Citerne**.
3. **5 km** - Au **Plan de la Citerne**, quittez la route pour le **Chemin des Essarts** qui part à droite. Suivez-le en direction de **Plan Perrat**. Lorsque vous arrivez dans une petite combe le chemin se transforme en sentier.
4. **7 km** - Au **Plan Perrat**, prenez à droite le sentier qui mène à la **ROCHE BERNARD**, où vous découvrirez à 1292m d'altitude la vallée de Bellefontaine et de Chapelle des Bois. Le point de vue est particulièrement intéressant pour admirer le lac des Mortes et le lac de Bellefontaine.
5. **8km** - A la **ROCHE BERNARD**, poursuivez votre parcours en direction de la **Croisée des Roches**, où vous devez suivre à droite le sentier en direction du **CHALET GAILLARD**. Le sentier redevient un chemin plus large.
6. **10km** - Arrivé au **CHALET GAILLARD**, vous avez la possibilité de vous restaurer. Passez entre les deux chalets et poursuivez sur un sentier plus étroit présentant des passages trialisants et notamment une traversée de lapiaz. Ces roches calcaires ont été érodées par le ruissellement des eaux de pluie. Le sentier débouche de nouveau sur la clairière de Chaux Sèche. Traversez le pâturage en restant sur la gauche pour regagner la forêt, où un petit sentier caillouteux descend.
7. **12km** - A l'**Orpheline**, prenez le sentier qui part à droite et retourne au **Carrefour Prodhon**.
8. **13km** - Au **Carrefour Prodhon**, prenez sur quelques mètres la route à droite pour atteindre le deuxième poteau directionnel de ce carrefour. Suivez alors le sentier qui part à gauche en direction du **Chemin des Valanches**. Continuez à travers la combe au relief vallonné. Cet itinéraire permet de découvrir d'anciens chalets d'estive en ruines, puis rejoint une large piste d'exploitation forestière, avant d'entamer sur la gauche une descente assez raide qui rejoint le **Chemin des Valanches**.

9. **15km** – Arrivé au **Chemin des Valanches**, prenez le chemin à gauche direction **Sur le Village**. Ce chemin de débardage comporte souvent des passages boueux. Après la traversée d'une Pessière (plantation d'épicéas) la combe s'élargit, l'itinéraire tourne à droite et emprunte un chemin assez raide qui descend. A **Sur le Village**, suivez l'indication de la Route du Vivier. Arrivé à la route suivez-la à gauche puis prenez le virage à droite pour revenir à l'Office de tourisme (**BOIS D'AMONT OT**).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Morez, suivre la N5, en direction de Les Rousses puis suivre la D29E1 en direction de Bois d'Amont.

Parking conseillé

Parking de l'Office du Tourisme de Bois d'Amont

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétrás, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s'étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Dugeon » lorsqu'il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Dugeon, les vallées du haut Doubs et de l'Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d'espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (*Esox lucius*), le lavaret (*Coregonus lavaretus*), la truite lacustre (*Salmo trutta*) et l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l'exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

Lieux de renseignement

Office de tourisme de la Station des Rousses

495 rue Pasteur, 39220 LES ROUSSES

infos@lesrousses.com

Tel : 03 84 60 02 55

<https://www.lesrousses.com/>

